

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DDEN: partenaires institutionnels de l'Ecole Publique et Laïque depuis 1886

CIRCULAIRE N°19bis/2024 – 22 février 2024

Objet: Congrès national des DDEN à Montpellier (du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin)

INSCRIPTIONS AU CONGRÈS

DESTINATAIRES: Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues DDEN

Dans la circulaire 25/2023 du 6 juin 2023, nous vous annoncions les dates définitives du Congrès.

Le congrès se déroulera de la fin d'après-midi (vers 17h), du vendredi 31 mai jusqu'au dimanche 2 juin, 12h. Il se tiendra dans l'ancienne mairie de Montpellier et avec des séances à la Mairie et au Conseil Départemental.

Accueil du congrès à partir de 14h00.

Pour s'inscrire au congrès de Montpellier, voici le formulaire d'inscription ci-dessous.



http://tinyurl.com/CONGRES-DDEN-MONTPELLIER2

Important : Vous avez jusqu'au 15 mars pour vous inscrire en utilisant le lien Il est impératif de répondre avant le 15 mars pour permettre de faire les réservations d'hébergement et de restauration.

Le site avec ce lien sera fermé après cette date.

Merci de votre compréhension

Participation des Unions : 1 délégué mandaté par Union

Les Unions des départements marins participeront au Congrès national <u>en visioconférence</u> pour des problèmes afférents au coût. (Décision du Bureau Fédéral)

Auditeur libre (l'Union doit formuler la demande auprès de la Fédération).

Accompagnant (un forfait de 80€ sera à payer, à l'inscription, à la Fédération pour les petits déjeuners – taxe de séjour et le repas du vendredi soir).

Aux délégués mandatés : Ceux qui accepteraient de partager une chambre, merci de le signaler à la Fédération des DDEN.

Amitiés laïques et fédérales.